



uOttawa

FORMULAIRE D'AUTODÉCLARATION

Veillez noter que votre autodéclaration est volontaire et que vous pouvez vous identifier à plus d'un groupe désigné. Les renseignements fournis demeurent strictement confidentiels et seront utilisés à des fins statistiques.

NOM DU OU DE LA CANDIDAT(E): _____

Femmes

Minorités visibles

Personnes handicapées

Autochtones

Minorités visibles

Font partie des minorités visibles les personnes qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche et qui ne se déclarent pas Autochtones. Cela comprend les Noirs, les Chinois, les Philippins, les Japonais, les Coréens, les personnes originaires de l'Asie du Sud, de l'Asie de l'Est, de l'Asie du Sud-Est, les personnes originaires de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Nord qui ne sont pas de race blanche, les Arabes, les Latino-Américains non blancs, les personnes d'origine mixte (dont l'un des parents fait partie de l'un des groupes susmentionnés) ou qui font partie d'un autre groupe de minorité visible.

Personnes handicapées

Le terme "personnes handicapées" désigne les personnes qui ont une déficience durable ou récurrente, soit de leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et qui :

- soit considèrent qu'elles ont des aptitudes réduites pour exercer un emploi;
- soit pensent qu'elles risquent d'être classées dans cette catégorie par leur employeur ou par d'éventuels employeurs en raison d'une telle déficience;
- cette définition vise également les personnes dont les limitations fonctionnelles liées à leur déficience font l'objet de mesures d'adaptation pour leur emploi ou dans leur lieu de travail.

Autochtones

Le terme Autochtone, désigne les Premières nations (Indiens d'Amérique du Nord), les Métis, ou les Inuits. Les Premières Nations comprennent les Indiens inscrits et les Indiens non-inscrits.

SIGNATURE: _____

DATE: _____

(Confidentiel une fois rempli)